



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

COMITÉ DU PROGRAMME

Cent vingt-huitième session

Rome, 18-22 mai 2020

**Rapport de suivi de l'évaluation de la contribution de la FAO à
l'élimination de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition
(OS 1)**

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. Máximo Torero
Économiste en chef
Développement économique et social (ES)
Tél.: +3906 5705 0869

Le présent document peut être imprimé à la demande, conformément à l'initiative de la FAO qui vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Il peut être consulté, ainsi que d'autres documents, à l'adresse www.fao.org

RÉSUMÉ

- L'évaluation de la contribution de la FAO à l'élimination de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition (Objectif stratégique 1 [OS 1]) a été examinée par le Comité du Programme à sa cent vingt-quatrième session, en mai 2018. Le Comité a pris note des conclusions positives de l'évaluation s'agissant de la conception et de la mise en œuvre de l'OS 1, a exprimé son accord avec les quatre recommandations et a apprécié les mesures et les calendriers proposés dans la réponse de la Direction.
- Il était recommandé à la FAO:
 - 1) de mieux intégrer les municipalités et les administrations locales, les établissements universitaires et les instituts de formation nationaux, l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI) et le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (CGIAR) (analyse et évaluation des politiques), les organisations d'agriculteurs, les organisations de consommateurs et le secteur privé dans le cadre de résultats et les activités relevant de l'OS 1, de rechercher des donateurs non traditionnels et d'étudier des mécanismes de mobilisation de ressources;
 - 2) de renforcer les capacités qui permettent de soutenir l'analyse et la mise en œuvre des politiques au niveau des pays;
 - 3) de faire mieux connaître les solutions que l'agriculture peut apporter aux problèmes de nutrition et d'accorder une plus grande attention à la diversification des régimes alimentaires comme moyen de lutte contre le surpoids et l'obésité, y compris sous l'angle de l'égalité des sexes, et de mettre en avant les enjeux liés à l'agriculture et aux politiques dans l'espace de coordination sur la nutrition;
 - 4) de plaider en faveur de politiques de développement plus durables et plus équitables, 'par différentes voies de conseil et de sensibilisation.
- La FAO a réalisé d'importants progrès dans la mise en œuvre des quatre recommandations grâce à l'élargissement de l'éventail des partenaires visés dans le cadre de résultats de l'OS 1, au renforcement des capacités des pays à aider, sur la base de données probantes, les gouvernements et les partenaires de développement à atteindre les cibles de l'objectif de développement durable 2 (ODD 2), à une plus grande attention accordée à la diversification alimentaire et à la contribution que les systèmes agricoles et alimentaires peuvent apporter à la résolution des problèmes de nutrition et à la mise en place de régimes alimentaires sains aux niveaux mondial, régional et national, et à la promotion de politiques de développement plus durables et plus équitables à travers un large éventail de voies de conseil et de sensibilisation.
- La Direction de la FAO se félicite de l'occasion qui lui est donnée de présenter les progrès accomplis dans la mise en œuvre des mesures visant à donner suite à l'évaluation de l'OS 1, dans le cadre des efforts de l'Organisation visant à aider les pays à réaliser les ODD. En raison de sa portée, l'examen du suivi de l'évaluation de l'OS 1 prend également en compte les premières conclusions de l'évaluation des contributions de la FAO aux cibles de l'ODD 2, présentées à la cent vingt-huitième session du Comité du Programme au titre d'un point distinct.
- De nouvelles initiatives, par exemple l'initiative Main dans la main et les actions concertées menées en faveur de la transformation des systèmes alimentaires et agricoles aux fins des ODD, fournissent des points d'entrée supplémentaires en vue d'accélérer la contribution de la FAO à l'élimination de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition sous toutes ses formes, tout en assurant une gestion durable des ressources naturelles. Ces points sont mis en avant dans la description des prochaines étapes.

INDICATIONS QUE LE COMITÉ DU PROGRAMME EST INVITÉ À DONNER

- Il est demandé au Comité du Programme de prendre note des progrès accomplis dans la mise en œuvre des mesures convenues présentées dans la réponse de la Direction de la FAO à l'évaluation de la contribution de l'Organisation à l'élimination de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition (OS 1) et de donner les indications qu'il jugera utiles.

Projet d'avis

Le Comité:

- **a pris note des progrès accomplis dans la mise en œuvre des mesures convenues dans la réponse de la Direction;**
- **a affirmé le lien direct qui existe entre l'OS 1 de la FAO et les cibles de sécurité alimentaire et de nutrition de l'ODD 2, ainsi que les relations étroites entre cet objectif et d'autres ODD, en particulier les ODD 1 et 3;**
- **a noté que de nouvelles initiatives, par exemple l'initiative Main dans la main et de nouvelles actions concertées en faveur de la transformation des systèmes alimentaires, fournissent des points d'entrée supplémentaires pour accélérer la contribution de la FAO à la réalisation de nombreux ODD.**

I. Aperçu/faits saillants

1. La Direction se félicite de l'occasion qui lui est donnée de présenter les progrès accomplis dans la mise en œuvre des mesures convenues dans la réponse qu'elle a donnée à l'*Évaluation de la contribution de la FAO à l'élimination de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition (Objectif stratégique 1)*¹.
2. L'Évaluation a donné lieu à quatre recommandations visant à améliorer et renforcer la qualité de l'appui apporté par la FAO à la réalisation de l'OS 1 aux niveaux national, régional et mondial, cela en s'appuyant sur l'avantage comparatif de l'Organisation.
3. Afin de donner suite aux recommandations, la Direction s'est attachée à assurer un suivi et une plus grande cohérence dans le traitement des quatre domaines mis en avant. Ce suivi s'inscrit dans le droit fil du processus de révision et d'actualisation des vision et stratégie relatives aux activités de la FAO en matière de nutrition, qui vaut pour les recommandations de l'évaluation de l'OS 1.

II. Résumé des progrès accomplis dans l'application des quatre recommandations émanant de l'évaluation

4. Les progrès réalisés dans la mise en œuvre des quatre mesures énoncées dans la matrice de réponse de la Direction ont été évalués comme «bons» (5) ou «excellents» (6). On trouvera à l'annexe du présent rapport la liste détaillée des mesures prises pour donner suite à chaque recommandation. Les résultats de ces mesures sont résumés ci-dessous.
5. Afin de donner suite à la **recommandation 1**, la FAO a élargi l'éventail des partenaires visés dans le cadre de résultats du Programme stratégique 1 (PS 1). Après le lancement de son Cadre d'action pour l'agenda alimentaire urbain en 2019, l'Organisation a par exemple intensifié son action auprès des administrations locales, des municipalités et d'autres autorités infranationales face à l'apparition de problèmes persistants d'insécurité alimentaire et de malnutrition dans le contexte de l'urbanisation. Elle a aussi renforcé son action auprès des acteurs du secteur privé en vue d'exploiter la contribution de ce cadre d'action à la réalisation du Programme 2030. La collaboration a également été renforcée avec les organisations de consommateurs afin de mieux intégrer leurs points de vue dans les politiques et programmes de sécurité alimentaire et de nutrition. La FAO participe, aux niveaux international et national, à un nombre croissant de partenariats avec des institutions détentrices de connaissances et des universités pour aider les gouvernements et la communauté du développement par des analyses, des activités de renforcement des capacités et des conseils stratégiques fondés sur des éléments probants.
6. Dans le cadre de la préparation du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires (2021), la FAO a élargi et approfondi, aux niveaux mondial, régional, national et infranational, ses partenariats avec l'ensemble des acteurs du système alimentaire, cela en étroite collaboration avec d'autres entités du système des Nations Unies. Le but est de promouvoir la transformation des systèmes alimentaires afin d'aider les pays à atteindre les objectifs de développement durable (ODD), en mettant l'accent sur l'élimination de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition sous toutes ses formes, tout en veillant à ce que les ressources naturelles et l'environnement soient gérés de manière durable.
7. Afin de donner suite à la **recommandation 2**, la FAO a renforcé les capacités des pays au moyen d'une assistance aux politiques fondées sur des données probantes, à l'appui de l'action menée par les gouvernements et les partenaires de développement pour atteindre les cibles de l'ODD 2. Dans le cadre du programme FIRST (Impact sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, résilience, durabilité et transformation), des analyses de l'efficacité des politiques ont été réalisées dans 25 pays. Celles-ci ont fait ressortir les principaux goulets d'étranglement qui entravent les progrès vers la réalisation des cibles de sécurité alimentaire et de nutrition de l'ODD 2. Les analyses suggèrent, pour chaque pays, des options prioritaires pour ce qui est d'améliorer l'affectation des ressources,

¹ <http://www.fao.org/3/mw696fr/mw696fr.pdf>.

l'investissement et le développement des capacités à l'appui de la sécurité alimentaire, de la nutrition et de systèmes agricoles et alimentaires durables. Elles donnent également des indications pour la prochaine phase du programme FIRST. La présence de ce programme sur le terrain permet également à la FAO d'aider directement, par des analyses et des conseils stratégiques, les gouvernements et les partenaires de développement à affronter les effets de la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (covid-19) sur la sécurité alimentaire, la nutrition et les systèmes agricoles et alimentaires.

8. La FAO tire et partage de précieux enseignements de l'expérience des pays grâce à une analyse transnationale des 25 rapports sur l'efficacité des politiques, complétée par une analyse quantitative mondiale réalisée en collaboration avec l'IFPRI, y compris une analyse documentaire. Les conclusions sont documentées dans une publication à paraître sur l'agriculture et les systèmes alimentaires à la croisée des chemins, qui résume les résultats de l'analyse transnationale. La FAO a commencé à établir des rapports nationaux de synthèse sur l'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans certains pays, le premier accord ayant été signé en mars 2019 avec le Pakistan. Cette activité est réalisée en étroite collaboration avec les autorités nationales et les organisations internationales.

9. Afin de donner suite à la **recommandation 3**, la FAO a appelé l'attention des partenaires mondiaux, régionaux et nationaux sur la contribution que l'agriculture peut apporter à la résolution des problèmes de nutrition et à la mise en place de régimes alimentaires sains, sur le rôle qu'une agriculture durable et l'agro-biodiversité peuvent jouer dans la diversification et l'amélioration de la qualité des régimes alimentaires et sur la lutte contre le surpoids, l'obésité et les maladies non transmissibles liées à l'alimentation. En outre, l'Organisation utilise le thème biennal 2020-2021, «Promouvoir une alimentation saine et prévenir la malnutrition sous toutes ses formes», comme une importante occasion de renforcer l'intégration de la nutrition dans ses travaux et de mobiliser ses organes directeurs, y compris les conférences régionales. De nouveaux outils relatifs aux données, produits de savoir, matériels de sensibilisation et notes d'orientation ont contribué à améliorer l'accès des États Membres aux données probantes requises pour mieux appuyer les politiques, plans et programmes nationaux de sécurité alimentaire et de nutrition.

10. En ce qui concerne la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes rurales dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition, des interventions ciblées ont permis, en renforçant leurs capacités institutionnelles et humaines, d'aider un certain nombre de pays à répondre à leurs principales préoccupations, sur la voie du respect des engagements qu'ils ont pris en matière de développement, notamment dans le cadre des ODD 2 (faim zéro) et 5 (égalité entre les sexes).

11. Afin de donner suite à la **recommandation 4**, la FAO a plaidé pour des politiques de développement plus durables et plus équitables à travers un large éventail de canaux de conseil et de sensibilisation. Elle a, en particulier, activement soutenu le dialogue au sein des parlements et entre ceux-ci car les parlementaires continuent de jouer un rôle central dans la lutte contre la faim et toutes les formes de malnutrition en favorisant un environnement législatif favorable et en forgeant des alliances et des partenariats sur la sécurité alimentaire et la nutrition.

12. Avec l'appui de l'équipe chargée du PS 1, la FAO a redoublé d'efforts pour adapter les directives et principes approuvés au niveau mondial² aux contextes nationaux et locaux et s'assurer que ces directives et principes sous-tendent les processus politiques et législatifs en cours.

III. Défis et voie à suivre

13. L'accent mis par la FAO sur l'élimination de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition reste très actuel et pertinent. L'augmentation du nombre de personnes sous-alimentées, documentée dans les trois derniers rapports sur la situation de la sécurité alimentaire et de la nutrition

² Il s'agit notamment i) des Directives volontaires à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale, ii) des Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale, iii) des Principes du CSA pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires et iv) des Directives volontaires visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale dans le contexte de la sécurité alimentaire et de l'éradication de la pauvreté.

(éditions 2017, 2018 et 2019 du rapport sur l'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde), montre que l'heure n'est pas à la complaisance. En outre, l'accent mis sur la sécurité alimentaire et la nutrition reste important dans le contexte des nouveaux enjeux que sont le changement climatique, les migrations, l'urbanisation et l'augmentation du surpoids, de l'obésité et des maladies non transmissibles liées à l'alimentation, ainsi que les pressions exercées sur les systèmes alimentaires et les moyens de subsistance locaux et mondiaux par les épidémies de maladies infectieuses et des pandémies, par exemple la covid-19.

14. Afin de s'attaquer aux causes profondes de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition sous toutes ses formes, il faut que soient en place les piliers qui sous-tendent l'approche de l'OS 1: une volonté politique, une compréhension commune des problèmes et des solutions fondée sur des preuves scientifiques et des données, informations et analyses solides, des mécanismes de gouvernance inclusifs assortis d'une coordination des parties prenantes et des cadres cohérents d'action et d'investissement. Il est également essentiel que les politiques sectorielles qui ciblent les systèmes alimentaires et agricoles incluent, en matière d'alimentation et de nutrition, des objectifs qui intègrent explicitement les questions de parité hommes-femmes.

15. Afin d'accélérer les progrès vers la réalisation des ODD, en particulier l'ODD 2, il faut renforcer la mobilisation politique et mettre explicitement l'accent sur la contribution que l'agriculture et les systèmes alimentaires (de la production agroalimentaire primaire jusqu'à la consommation) peuvent apporter à la lutte contre l'extrême pauvreté, l'insécurité alimentaire et toutes les formes de malnutrition, tout en gérant les ressources naturelles de manière durable. La FAO continuera d'appliquer les enseignements tirés de la mise en œuvre du Programme stratégique sur la sécurité alimentaire et la nutrition à l'appui qu'elle apportera aux pays pour les aider à atteindre les ODD.

16. De nouvelles initiatives majeures, par exemple l'initiative Main dans la main, la préparation du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, la révision des vision et stratégie relatives aux activités de la FAO en matière de nutrition et la finalisation des directives volontaires du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) sur les systèmes alimentaires et la nutrition, offrent de grandes possibilités d'appliquer les enseignements tirés de la mise en œuvre du Programme stratégique. La FAO continuera d'assurer un suivi de l'évaluation dans le cadre du programme qui pourrait succéder au programme FIRST, ainsi que par les canaux susmentionnés pour renforcer la contribution de l'Organisation à l'élimination de la faim, de l'insécurité alimentaire et de toutes les formes de malnutrition.

Suivi de l'Évaluation de la contribution de la FAO à l'élimination de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition (OS 1)

Recommandations acceptées (a)	Mesures décidées par la Direction dans sa réponse (b)	Description des mesures prises ou raisons justifiant tout défaut d'action (c)	Score RID (d) ³	Effets ou évolutions résultant des mesures prises (e)
<p>Recommandation 1: La conception du programme a été largement validée, mais un certain nombre de partenaires potentiels méritent d'être mieux intégrés dans le cadre de résultats et les activités du PS 1, à savoir les municipalités et administrations locales (capacités de mise en œuvre, liens entre zones rurales et zones urbaines), les milieux universitaires et instituts de formation nationaux (renforcement des capacités et analyse des politiques), l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI) et le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (CGIAR) (analyse et évaluation des politiques), les organisations d'agriculteurs (appui-conseil, participation aux sphères de coordination et évaluation des politiques), les organisations de consommateurs et le secteur privé (travail sur les systèmes alimentaires).</p> <p>La piste des donateurs non traditionnels, et particulièrement les possibilités de financement nationales et régionales, ainsi que les liens avec les banques de développement et les mécanismes de mobilisation de ressources convenus lors de la Conférence sur le financement du développement, tenue à Addis-Abeba en 2015, pourraient être mieux exploités.</p>	<p>a) Dans la présentation des plans du PS 1 qui figurent dans le plan à moyen terme (PMT) 2018-2021, on plaide déjà pour une participation plus soutenue des différents acteurs des systèmes alimentaires à l'analyse, à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation de l'impact des politiques; cela concerne notamment les acteurs étatiques et non étatiques, le secteur privé, les organisations de producteurs et de consommateurs et les milieux universitaires. La collaboration avec l'IFPRI et le Comité du Bangladesh pour le progrès rural (BRAC) est déjà amorcée. L'équipe chargée du PS 1 accentuera sa collaboration avec la Division des partenariats et de la coopération Sud-Sud (DPS) pour étendre et renforcer les partenariats dans le sens suggéré.</p> <p>b) L'un des obstacles que l'on rencontre lorsqu'on souhaite travailler au niveau infranational est le manque de données et d'analyses détaillées sur la sécurité alimentaire et la nutrition.</p> <p>c) L'équipe chargée du PS 1 s'efforcera d'attirer des financements visant à combler ce manque et à intégrer dans le PS 1, parallèlement au PS 5, des analyses utilisant la Classification intégrée de la phase humanitaire et de la sécurité alimentaire (IPC)³, le cas échéant.</p> <p>d) L'équipe chargée du PS 1 renforcera l'aide apportée aux gouvernements qui cherchent à obtenir, auprès des institutions financières internationales et d'autres bailleurs de fonds, le financement de programmes visant une meilleure prise en compte de la nutrition par l'agriculture et les systèmes alimentaires.</p> <p>e) L'équipe chargée du PS 1 continuera d'établir des contacts avec les donateurs non traditionnels. La proposition d'accélération du programme Faim zéro, en particulier, peut être utilisée pour attirer un financement extrabudgétaire.</p>	<p>a) La FAO a entrepris, avec un plus large éventail d'acteurs clés, de transformer les systèmes alimentaires pour améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition. En juin 2019, elle a organisé un colloque sur l'avenir de l'alimentation avec des dirigeants d'universités et d'instituts de recherche afin d'étudier dans quelle mesure ils pourraient contribuer à une alimentation saine et durable aux fins de l'ODD 2 d'ici à 2030. En novembre 2018, la FAO et l'IFPRI ont co-organisé une manifestation mondiale sur l'<i>accélération de l'élimination de la faim et de la malnutrition</i>, au cours de laquelle ont été recensés des accélérateurs et a été souligné le fait qu'il importait de mettre en place des partenariats et des stratégies d'investissement innovantes pour atteindre l'ODD 2. La FAO approfondira sa collaboration en matière d'appui stratégique fondé sur des données probantes aux fins des ODD 1 et 2 grâce à un nouveau protocole d'accord signé avec l'IFPRI. La collaboration de la FAO avec le BRAC a permis de mieux comprendre la nécessité de mettre davantage en avant la sécurité alimentaire et la nutrition dans les politiques et les programmes, ainsi que de lier la politique à des investissements dans la sécurité alimentaire et la nutrition au Bangladesh.</p> <p>b) Le Système d'information sur la sécurité alimentaire du Pakistan est un bon exemple, qui permet à la FAO de montrer l'importance de la collecte et de l'analyse des données sur la sécurité alimentaire et la nutrition aux niveaux national et infranational.</p> <p>c) Les travaux menés dans le cadre du programme FIRST et du Réseau mondial contre la crise alimentaire s'intensifient dans les pays en crise. L'analyse IPC est utilisée pour élaborer des politiques de sécurité alimentaire et de nutrition.</p> <p>d) Par l'entremise du Centre d'investissement, la FAO poursuit sa solide collaboration avec les principales institutions financières internationales partenaires (Banque mondiale, Fonds international de développement agricole [FIDA], Banque européenne pour la reconstruction et le développement [BERD], Banque africaine de développement [BAfD]), tout en élargissant sa mobilisation avec les banques de développement régionales et sous-régionales et en renforçant l'accent mis sur la nutrition dans leurs stratégies et projets d'investissement. Le soutien de la FAO à la nouvelle <i>politique et stratégie du secteur agricole</i> de la Banque de développement des Caraïbes (CDB) est un bon exemple de la manière dont les investissements sous-régionaux dans l'agriculture sont davantage axés sur la sécurité alimentaire et toutes les formes de malnutrition. La FAO continue de travailler avec le <i>Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire</i> pour permettre aux pays habilités à en bénéficier d'investir dans l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition. En 2019, elle a aidé 18 pays touchés par des crises à bénéficier de subventions dans le cadre de ce programme.</p> <p>e) La FAO reconnaît de plus en plus la mesure dans laquelle le secteur privé peut aider à transformer les systèmes agricoles et alimentaires pour améliorer les résultats obtenus en matière de nutrition. Elle a élaboré une nouvelle stratégie et</p>	5	<p>La FAO a entrepris, avec un plus large éventail d'acteurs clés, de transformer les systèmes alimentaires en créant un environnement qui soutienne des mécanismes de gouvernance, des politiques harmonisées, le renforcement des capacités de nos partenaires et des investissements responsables pour des pratiques agricoles et des systèmes alimentaires durables.</p> <p>La collaboration plus étroite et approfondie avec des universités et des institutions de recherche telles que l'IFPRI a permis à la FAO d'améliorer l'analyse des politiques en se fondant sur des statistiques et des données solides, tout en renforçant les capacités d'élaboration de politiques des parties prenantes grâce à une diffusion accrue des connaissances et à une meilleure sensibilisation depuis le niveau national jusqu'au niveau mondial.</p> <p>La mobilisation accrue de la FAO au niveau infranational a permis de renforcer les capacités d'élaboration de politiques alimentaires urbaines et d'intégration des objectifs de sécurité alimentaire et des questions de parité hommes-femmes dans les politiques, les plans d'investissement et les programmes urbains et locaux grâce à un meilleur dialogue et à une collaboration dynamique entre les villes.</p> <p>L'appui technique de la FAO aux alliances parlementaires a abouti à une loi type sur la sécurité alimentaire et la nutrition (qui sera approuvée en Afrique en mai 2020), à une loi sur les pertes et le gaspillage alimentaires au Japon (promulguée) et au lancement, par le Front parlementaire contre la faim en Amérique latine et dans les Caraïbes, d'une loi type contre les pertes et le gaspillage alimentaires qui pourrait être adoptée par tous les pays de la région.</p> <p>La poursuite de la collaboration fructueuse engagée avec les institutions financières internationales a permis d'introduire une perspective tenant compte des questions de parité hommes-femmes et de la nutrition dans les investissements de grande envergure réalisés dans l'agriculture et le développement rural au niveau national. En ce qui concerne la mobilisation du secteur privé, les partenariats stratégiques conclus avec des entités commerciales ont créé une base solide qui a permis à la FAO de jouer un rôle de catalyseur en facilitant, avec les</p>

³ Notation du relevé d'interventions de la Direction (notation RID): **1 – Nul:** aucune mesure n'a été prise pour mettre en œuvre la recommandation; **2 – Faible:** les plans et mesures visant la mise en œuvre de la recommandation sont à une étape très préliminaire; **3 – Insuffisant:** la mise en œuvre de la recommandation est inégale et partielle; **4 – Passable:** la mise en œuvre de la recommandation a progressé, mais aucun élément ne permet encore d'attester des résultats par rapport à la cible prévue; **5 – Bon:** la recommandation a été pleinement mise en œuvre et certains éléments montrent son impact sur la cible prévue; **6 – Excellent:** des éléments solides montrent que la recommandation a eu un impact positif sur la cible prévue.

Recommandations acceptées (a)	Mesures décidées par la Direction dans sa réponse (b)	Description des mesures prises ou raisons justifiant tout défaut d'action (c)	Score RID (d) ³	Effets ou évolutions résultant des mesures prises (e)
	L'équipe chargée du PS 1 cherchera également à développer les activités menées avec la Banque mondiale pour évaluer la prise en compte de la nutrition dans le portefeuille d'investissement de l'institution, de façon à les étendre à d'autres institutions financières internationales et banques de développement.	mis en œuvre, en ce qui concerne la mobilisation du secteur privé, plusieurs initiatives, notamment un atelier sur le rôle du secteur privé dans l'accélération des progrès vers la réalisation de l'objectif Faim zéro en Afrique subsaharienne (Addis-Abeba, décembre 2019). Elle a aussi intensifié sa collaboration avec les organisations de consommateurs dans le cadre du partenariat conclu avec <i>Consumers International</i> et ses réseaux associés et a amené des organisations de consommateurs à participer au forum de consultation multipartite en faveur d'environnements alimentaires sains.		gouvernements, les petites et moyennes entreprises (PME), les institutions financières, les organisations de consommateurs, les organisations de producteurs/agriculteurs et les organisations de femmes, le dialogue sur les politiques qui est essentiel pour atteindre l'ODD 2 et réaliser d'autres objectifs.
<p>Recommandation 2: La FAO est bien positionnée à l'échelle mondiale, mais elle a besoin de renforcer ses capacités si elle veut soutenir la mise en œuvre et l'analyse des politiques au niveau des pays, notamment par les moyens suivants: une extension du programme FIRST et la publication de rapports nationaux sur l'État de l'insécurité alimentaire dans une sélection de pays.</p> <p>L'équipe chargée du PS 1 doit aussi renforcer ses capacités pour soutenir les bureaux de la FAO dans les pays et tirer des enseignements de leur expérience.</p>	<p>a) Des discussions sont en cours quant à une éventuelle extension du programme FIRST, mené conjointement par l'Union européenne (UE) et la FAO; y participent la Direction générale Coopération et développement (DEVCO) de l'UE, les délégations de l'UE dans les pays et les représentants et les bureaux régionaux de la FAO.</p> <p>b) Le projet FIRST ayant une durée de vie limitée, la FAO doit voir plus loin. À cet effet, une proposition a d'ores et déjà été élaborée pour fournir le type de services rendus par FIRST de façon plus permanente.</p> <p>c) Les équipes chargées des PS 1 et PS 3 ont élaboré une proposition de projet interrégional du Programme de coopération technique (PCT) visant à établir des rapports nationaux sur la situation de certains pays au regard de la faim, de l'insécurité alimentaire, de la malnutrition et de la pauvreté et sur la réponse qu'y apportent les pouvoirs publics. La FAO ne doit pas diriger l'établissement de ces rapports, mais apporter son appui aux pays considérés pour que ceux-ci élaborent eux-mêmes les rapports, sous le contrôle des parties prenantes concernées.</p> <p>d) Du fait des contraintes de ressources, ce travail ne sera réalisable que dans quelques pays, et pas de façon continue. Il doit aussi être étroitement coordonné avec les activités relatives aux publications régionales de type Panorama et servir le Programme 2030, car en relation avec les</p>	<p>a) En août 2018, l'UE a approuvé la prolongation du mécanisme d'aide à l'élaboration de politiques du programme FIRST jusqu'à la fin de 2022, avec un financement supplémentaire. Sur la base des conclusions de l'évaluation de ce programme, une proposition de programme successif est à l'examen. Pendant la période 2018-2019, le programme FIRST a permis de soutenir l'élaboration de rapports d'«analyse de l'efficacité des politiques» afin d'évaluer les progrès réalisés par rapport aux cibles de l'ODD 2. Ces évaluations ont servi de base aux «plans de gradation» couvrant la prochaine phase du programme. Ces plans, convenus avec les gouvernements, les délégations de l'UE et les représentants de la FAO, exposent:</p> <ul style="list-style-type: none"> - les modalités d'une mise en œuvre efficiente des politiques, qui utilisent davantage les capacités nationales et incluent l'appui aux pays à partir de centres sous-régionaux comme c'est le cas de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de pays du Pacifique; - les mesures prises pour mobiliser, au niveau national, des ressources supplémentaires d'aide à l'élaboration de politiques; - les mesures prises pour renforcer les capacités nationales d'appui aux politiques, y compris celles des gouvernements, des représentations de la FAO et des délégations de l'UE. <p>b) La Direction a approuvé, en septembre 2018, une note de synthèse présentant une proposition de création d'un mécanisme interne d'aide à l'élaboration de politiques à l'appui des efforts déployés par les gouvernements pour atteindre les ODD. Cette proposition s'appuie sur l'expérience du programme FIRST et vise à élargir la portée et la base de financement du mécanisme. L'Équipe spéciale de développement des activités, dirigée par la Division relations et mobilisation des ressources (PSR), a inclus la proposition dans le portefeuille de développement des activités et a conçu du matériel de communication promotionnelle ciblant les partenaires fournisseurs de ressources.</p> <p>c) Le programme FIRST, avec l'appui des équipes chargées du PS 1 et du PS 3, d'autres unités du Siège, de bureaux décentralisés et du Fonds multidisciplinaire, a aidé les gouvernements de 25 pays à réaliser des «analyses de l'efficacité des politiques», à évaluer les progrès réalisés par rapport aux cibles de l'ODD 2, à recenser les goulets d'étranglement qui entravent les progrès vers la réalisation de ces cibles et à définir les domaines d'action et d'investissement prioritaires.</p> <p>d) Les enseignements tirés du travail d'élaboration de politiques mené dans le cadre du PS 1 sont partagés par divers moyens, notamment:</p> <ul style="list-style-type: none"> - des missions d'échange Sud-Sud (des décideurs du Kenya se sont par exemple rendus en Indonésie, en Équateur et au Pérou et d'autres, d'Afghanistan, au Bangladesh, pour tirer profit de l'expérience acquise dans ces pays dans le domaine de la gouvernance et des politiques relatives à la sécurité alimentaire et à la nutrition); 	6	<p>Les mesures prises ont renforcé les capacités de la FAO de fournir, au niveau des pays, une aide à l'élaboration de politiques fondée sur des éléments probants et d'aider les gouvernements et les partenaires de développement à atteindre les cibles de l'ODD 2. Les analyses de l'efficacité des politiques et les plans de gradation sont approuvés par les gouvernements, les délégations de l'UE et les représentants de la FAO et sont largement partagés entre les partenaires de développement dans les pays ciblés.</p> <p>Au-delà du travail qu'elle effectue au niveau national, l'équipe chargée du PS 1 tire et partage des enseignements précieux des activités qu'elle mène au niveau des pays grâce à l'élaboration conjointe d'un rapport d'analyse transnationale des analyses susmentionnées. Les conclusions sont présentées dans une publication consacrée à l'agriculture et aux systèmes alimentaires à la croisée des chemins (résumé des résultats d'une analyse transnationale).</p> <p>En outre, les enseignements tirés de l'élaboration des plans de gradation du programme FIRST sous-tendent l'élaboration du programme successif, qui est examiné avec l'UE.</p>

Recommandations acceptées (a)	Mesures décidées par la Direction dans sa réponse (b)	Description des mesures prises ou raisons justifiant tout défaut d'action (c)	Score RID (d) ³	Effets ou évolutions résultant des mesures prises (e)
	rapports nationaux facultatifs sur les ODD. L'appui apporté aux bureaux de pays et les enseignements tirés de l'expérience de ceux-ci sont des aspects clés de la structure des bureaux décentralisés. Les enseignements glanés dans les pays viendront également enrichir les travaux de coopération Sud-Sud soutenus par les équipes des programmes stratégiques et DPS.	<ul style="list-style-type: none"> - une série de notes d'orientation élaborées par l'équipe chargée du PS 1, qui servent à diffuser l'expérience acquise par les pays dans divers domaines d'action; - des manifestations régionales organisées en 2018 par le programme FIRST en Asie et dans le Pacifique, en Afrique et en Amérique latine et dans les Caraïbes, qui ont permis aux responsables politiques, aux représentants de la FAO, aux délégations de l'UE et aux gouvernements de partager leur expérience; - diverses manifestations mondiales et régionales, qui ont permis de partager l'expérience des pays (par exemple, la quarante-cinquième session du CSA [2018], les réunions du Comité des pêches et du Conseil de la FAO, la Manifestation mondiale FAO-IFPRI sur la nutrition, la Semaine de la sécurité alimentaire en Amérique latine et dans les Caraïbes, etc.); - un rapport mondial synthétisant l'expérience du programme FIRST et d'autres initiatives, mis au point en 2019 avec l'IFPRI, le Programme alimentaire mondial (PAM) et le FIDA, dont la publication est prévue à la mi-2020; - une manifestation régionale d'échange Sud-Sud pour l'Afrique destinée à faire partager l'expérience acquise dans l'action menée pour atteindre les cibles de l'ODD 2, organisée en novembre 2019 par l'équipe chargée du PS 1, avec DPS, le Bureau régional pour l'Afrique et le Bureau sous-régional pour l'Afrique orientale, ainsi qu'avec l'appui du programme FIRST. 		
<p>Recommandation 3: La question de la nutrition et celle de la parité hommes-femmes ont fait l'objet d'une attention accrue de la part de la FAO ces dernières années, mais il reste encore une grande marge de progrès. L'Organisation doit notamment se concentrer davantage sur la diversification des régimes alimentaires comme moyen de remédier au problème de l'excès pondéral et de l'obésité. La FAO devrait appeler l'attention sur les solutions que l'agriculture peut apporter aux problèmes de nutrition et tenter de faire entrer les préoccupations liées à l'agriculture et à l'action publique dans les sphères de coordination de la nutrition, qui abordent encore souvent cette question sous le seul angle sanitaire. En matière d'égalité entre hommes et femmes, la FAO et l'équipe chargée du PS 1 ont la possibilité d'aider les pays à réformer leurs systèmes nationaux de soutien à l'agriculture, tels que les systèmes de vulgarisation, les réseaux</p>	<p>a) La diversification alimentaire est une stratégie essentielle pour aborder toutes les formes de malnutrition. Le défi consiste à élaborer une approche intégrée susceptible de remédier aux différentes formes de malnutrition, y compris dans un souci d'équité entre les sexes, quel que soit le contexte. Parmi les principaux préalables, on peut citer la disponibilité de données sur la consommation alimentaire et l'analyse des politiques et autres goulots d'étranglement qui freinent les progrès de la diversification alimentaire. Ces deux points seront prioritaires dans la mobilisation de ressources.</p> <p>b) L'équipe chargée du PS 1 et la Division de la nutrition et des systèmes alimentaires (ESN) veilleront à ce que les activités en cours dans les principales sphères de coordination de la nutrition soit bien prises en considération et que soient mises en évidence les suites données, au niveau régional et au niveau des pays, aux symposiums régionaux organisés sur le thème «Des systèmes alimentaires durables au service de régimes alimentaires sains», dans le Cadre d'action</p>	<p>a) Le rapport 2018 sur l'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde a appelé l'attention de la communauté internationale sur la manière dont un accès insuffisant à la nourriture conduit à de multiples formes de malnutrition, en distinguant la voie de la sous-alimentation (qui conduit au retard de croissance et à l'émaciation) de celle du surpoids (qui conduit à l'obésité).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des analyses de l'efficacité des politiques, réalisées dans 25 pays avec l'appui du programme FIRST, montrent les principaux obstacles qui entravent l'obtention de résultats en matière d'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Les considérations de parité hommes-femmes ont été intégrées dans toutes les analyses. - Avec l'appui du Fonds multidisciplinaire, la FAO a lancé dans cinq pays, en 2019, une série d'études destinées à déterminer les causes des régimes alimentaires inadéquats, de l'obésité et des maladies non transmissibles, ainsi que leurs liens avec les systèmes agricoles et alimentaires. Cette même année, un sous-programme financé par le Mécanisme multidonateurs flexible a été approuvé pour favoriser dans quatre pays cibles la production durable d'aliments diversifiés et sains et l'accès à une protection sociale tenant compte de la nutrition. En 2019, le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes a mené une consultation régionale de haut niveau sur les liens qui existent entre les systèmes alimentaires, l'obésité et les questions de parité hommes-femmes. <p>b) La FAO a tiré profit des partenariats conclus avec des mécanismes de gouvernance mondiale comme le CSA, les entités du système des Nations Unies (par l'entremise du Comité permanent de la nutrition), ainsi qu'avec des mécanismes multipartites comme le Mouvement pour le renforcement de la nutrition (Mouvement SUN) et l'Alliance mondiale pour l'amélioration de la nutrition (AMAN), afin de sensibiliser aux solutions que l'agriculture peut apporter aux problèmes de nutrition, promouvoir la nutrition par une approche</p>	5	<p>Les mesures prises ont appelé l'attention des partenaires mondiaux, régionaux et nationaux de la FAO sur la diversification alimentaire comme moyen de lutter contre le surpoids et l'obésité, y compris dans une perspective de parité hommes-femmes.</p> <p>Au sein et hors de la FAO, on observe une intensification des débats menés autour des solutions que l'agriculture peut apporter aux problèmes de nutrition et du rôle que l'agro-biodiversité peut jouer dans l'amélioration de la santé et du bien-être humains, ainsi que dans la promotion de la gestion durable des ressources naturelles et d'une planète plus saine. Ces débats aident à redéfinir les priorités de la FAO, l'objectif d'une alimentation saine occupant une place de plus en plus importante dans ses visions stratégiques mondiales et régionales pour la prochaine période biennale.</p> <p>La promotion de la nutrition et de régimes alimentaires sains dans une perspective d'agriculture et de systèmes alimentaires durables devient la contribution spécifique de la FAO au débat mondial sur les politiques alimentaires et nutritionnelles.</p> <p>De nouveaux outils relatifs aux données, produits de savoir, matériels de sensibilisation et notes d'orientation aident de plus en plus les pays membres à accéder aux éléments probants dont ils ont besoin pour appuyer les politiques, plans et programmes nationaux de sécurité alimentaire et de nutrition, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes rurales.</p>

Recommandations acceptées (a)	Mesures décidées par la Direction dans sa réponse (b)	Description des mesures prises ou raisons justifiant tout défaut d'action (c)	Score RID (d) ³	Effets ou évolutions résultant des mesures prises (e)
vétérinaires ou les mécanismes de crédit destinés au monde rural, afin de les rendre plus propices aux agricultrices, en particulier dans les situations d'exode rural des hommes et, par conséquent, de féminisation accrue de l'agriculture.	<p>de la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2).</p> <p>c) L'ensemble d'instruments élaboré par la Division du Centre d'investissement (TCI) et ESN concernant une agriculture et des systèmes alimentaires qui tiennent compte de la nutrition est une contribution importante aux activités de sensibilisation sur les solutions que l'agriculture peut apporter aux problèmes de nutrition. ESN demeurera à l'avant-garde de l'élaboration et de la diffusion des connaissances et des outils nécessaires au niveau mondial (Comité permanent de la nutrition, initiative Renforcer la nutrition (SUN), CIN2 et Décennie d'action pour la nutrition). L'équipe chargée du PS 1, en collaboration avec les équipes chargées des autres programmes stratégiques et les unités techniques, et avec l'appui du programme conjoint UE/FAO FIRST, a élaboré une série de notes d'orientation politique sur le renforcement des politiques visant l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition.</p>	<p>axée sur les systèmes alimentaires et renforcer les capacités des plateformes multipartites au niveau national.</p> <p>- Des résultats de suivi obtenus aux niveaux régional et national ont été communiqués lors des colloques régionaux consacrés aux systèmes alimentaires durables au service d'une alimentation saine, au titre du cadre d'action de la CIN2. Des analyses de l'impact des politiques alimentaires et agricoles sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle de certains pays membres de la FAO en Asie ont été préparées pour le forum régional sur les politiques (2019). En partenariat avec l'Union interparlementaire (UIP), le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique [NEPAD], le Mouvement SUN, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), la FAO a élaboré un Manuel parlementaire sur la nutrition et les systèmes alimentaires. À sa quarante-cinquième session (2018), le CSA a approuvé l'élaboration des Directives volontaires sur la nutrition et les systèmes alimentaires.</p> <p>- À sa quarante-sixième session (2019), le CSA a approuvé l'axe de travail thématique sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition (Programme de travail pluriannuel 2020-2023), ouvrant ainsi la voie à l'élaboration de directives volontaires qui fourniront aux pays membres et aux partenaires de développement des conseils pratiques sur la manière de faire progresser l'égalité des sexes, les droits des femmes et des filles et l'autonomisation des femmes.</p> <p>c) Un certain nombre d'outils relatifs aux données, de produits de savoir, de matériels de sensibilisation et d'outils d'orientation sont mis au point:</p> <p>- L'indicateur relatif au score de diversité alimentaire minimale pour les femmes en âge de procréer, mis en place dans trois pays. Les données quantitatives sur l'alimentation ont été rendues accessibles grâce à la plateforme web FAO/OMS de données sur la consommation alimentaire individuelle mondiale. Une méthode relative aux profils de pays Nutrition SMART Agriculture (NSMARTAg) a été mise au point avec la Banque mondiale et une analyse est en cours dans quatre pays. Des études sont menées pour évaluer l'évolution des tendances de la consommation alimentaire, de l'apport en nutriments et des maladies liées à l'alimentation dans deux pays (essai d'une méthode relatives aux régimes alimentaires sains et durables). L'outil d'évaluation rapide des systèmes alimentaires urbains (RUFSA) a été conçu et mis en œuvre dans trois villes: Nairobi, Dacca et Lima ;</p> <p>- La FAO a élaboré un cadre pour les systèmes alimentaires et un autre pour l'alimentation et la nutrition en milieu scolaire. Un référentiel et un module d'apprentissage en ligne sur les systèmes agricoles et alimentaires prenant en compte la nutrition ont été mis au point, ainsi qu'un cours sur l'éducation pour une nutrition efficace en action (ENACT), destiné à renforcer les capacités professionnelles requises pour aider les gens à améliorer leur alimentation.</p> <p>- Afin de renforcer les politiques sectorielles et d'obtenir de meilleurs résultats en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, sept nouvelles notes d'orientation ont été élaborées sur les questions suivantes: 1) systèmes</p>		Des interventions ciblées ont permis d'aider, en renforçant leurs capacités institutionnelles et humaines, plusieurs pays à éliminer les principaux goulets d'étranglement qui les empêchaient de respecter les engagements pris en matière de développement, en particulier dans le cadre des ODD 2 (Faim zéro) et 5 (Égalité entre les sexes).

Recommandations acceptées (a)	Mesures décidées par la Direction dans sa réponse (b)	Description des mesures prises ou raisons justifiant tout défaut d'action (c)	Score RID (d) ³	Effets ou évolutions résultant des mesures prises (e)
		<p>alimentaires pour une alimentation saine, 2) éducation nutritionnelle, 3) marchés publics alimentaires, 4) sécurité sanitaire des aliments, 5) semences et variétés, 6) biodiversité et 7) pauvreté rurale.</p> <p>- En collaboration avec l'IFPRI, des données ont été élaborées sur l'impact de l'autonomisation des femmes sur les résultats nutritionnels au niveau des ménages, ce qui a permis de compiler les meilleures pratiques et de rédiger une note d'information. À partir des données du sondage mondial de Gallup, on a pu réaliser une étude sur les différences entre les sexes dans la sécurité alimentaire mondiale, qui a servi de base au rapport 2019 sur l'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde. À partir des données de l'enquête fondée sur l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue (échelle FIES), menée dans trois pays, des analyses empiriques ont été réalisées sur les effets de l'exode rural des hommes, ainsi que sur la sécurité alimentaire des épouses et des parents non migrants. Les résultats et les recommandations ont étayé l'élaboration de politiques nationales.</p> <p>- Des évaluations de l'égalité des sexes ont été réalisées dans 42 pays (dont 18 en 2019), ce qui a permis de jeter les bases des rapports de pays du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes et des dialogues politiques nationaux correspondants. Le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes a encouragé le dialogue politique autour des liens qui existent entre les systèmes alimentaires, l'obésité et les questions de parité hommes-femmes, et a appuyé l'élaboration de données et d'analyses différenciées par sexe pour aider les pays à concevoir et à mettre en œuvre des politiques de sécurité alimentaire et de nutrition qui tiennent compte des questions sexospécifiques (les conclusions sont présentées dans les panoramas 2018 et 2019 de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Amérique latine et dans les Caraïbes). En 2019, une collaboration a été mise en place avec REMSIP pour utiliser l'outil d'analyse des services de conseil rural relatif à l'égalité hommes-femmes (GRAST), afin d'améliorer les capacités des services de vulgarisation de deux pays d'Amérique latine et des Caraïbes à concevoir et à fournir des services qui tiennent compte des disparités entre les sexes.</p>		
<p>Recommandation 4: La FAO devrait tirer parti du haut niveau de confiance établi avec les institutions nationales et continuer de plaider en faveur de politiques de développement plus durables et plus équitables, en tablant pour cela sur divers canaux de conseil et de sensibilisation, tels que les milieux universitaires nationaux, les organisations d'agriculteurs, la coopération Sud-Sud et les médias grand public nationaux, et en étayant ses conseils d'analyses rigoureuses et d'une argumentation socioéconomique, dans le</p>	<p>a) Plusieurs canaux de sensibilisation sont déjà utilisés et l'on s'emploie à recourir plus largement à la coopération Sud-Sud en marge du programme Faim zéro. Dans la région du Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes, en particulier, les «Alianzas» font appel aux milieux universitaires et ce schéma pourrait être repris dans d'autres régions.</p> <p>b) En 2018, une analyse de l'efficacité de l'action publique centrée sur l'ODD 2 a été effectuée dans tous les pays bénéficiant du programme FIRST; elle a permis d'examiner les aspects socioéconomiques et d'autres facteurs</p>	<p>La FAO continue de plaider en faveur de politiques de développement durable et équitable qui traitent la question de la sécurité alimentaire et de la nutrition par divers canaux de sensibilisation tels que les universités nationales et les réseaux parlementaires. Ce travail de sensibilisation prend la forme de diverses activités menées par les parties prenantes aux niveaux mondial, régional et national:</p> <p>a) Au niveau mondial et dans le cadre de la coopération triangulaire Sud-Sud, la FAO a entrepris, avec des parlementaires, de créer une coalition mondiale contre la faim et la malnutrition. Cela a donné lieu au Sommet parlementaire mondial contre la faim et la malnutrition, qui s'est tenu à Madrid en 2018. Ce Sommet était une initiative conjointe du Parlement espagnol, de l'Agence espagnole de coopération internationale pour le développement (AECID), de la FAO et du Front parlementaire d'Amérique latine et des Caraïbes contre la faim.</p> <p>Les parlementaires continuent de jouer un rôle central dans la lutte contre la faim et toutes les formes de malnutrition en promouvant un environnement législatif favorable et en forgeant des alliances et des partenariats sur la sécurité</p>	5	<p>Le Sommet parlementaire mondial a abouti à la création d'un réseau de parlementaires qui encourage l'établissement de nouveaux partenariats parlementaires ou de partenariats améliorés avec les principaux acteurs qui peuvent faciliter la réalisation de l'ODD 2. Les réseaux parlementaires utilisent également les meilleures pratiques législatives, programmatiques et politiques de lutte contre la faim et la malnutrition.</p> <p>Sept pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont approuvé des lois qui encouragent la souveraineté et la sécurité alimentaire et nutritionnelle, l'agriculture familiale, l'étiquetage des aliments, les pratiques agro-écologiques et la réduction des pertes et du gaspillage alimentaires. Treize parlements nationaux examinent actuellement ces lois et réglementations</p>

Recommandations acceptées (a)	Mesures décidées par la Direction dans sa réponse (b)	Description des mesures prises ou raisons justifiant tout défaut d'action (c)	Score RID (d) ³	Effets ou évolutions résultant des mesures prises (e)
prolongement de l'argumentation basée sur les droits.	<p>intervenant dans la mise en œuvre et l'efficacité des politiques et ses conclusions seront étudiées en 2019 dans le cadre de processus multipartites sans exclusive.</p> <p>c) L'interdépendance entre les ODD 1 et 2 sera prise en compte de façon systématique dans tous les canaux de sensibilisation dont la FAO dispose.</p>	<p>alimentaire et la nutrition. La FAO soutient activement les dialogues sur ce thème au sein des parlements et entre ceux-ci, ainsi que des réseaux nationaux et internationaux tels que le Front parlementaire contre la faim en Amérique latine et dans les Caraïbes et le Parlement latino-américain (PARLATINO). Au total, la FAO appuie 25 fronts parlementaires contre la faim en Amérique latine et dans les Caraïbes. Elle soutient aussi le Front parlementaire panafricain.</p> <p>En Amérique latine et dans les Caraïbes, une alliance (Alianzas) a été nouée avec le monde universitaire ; celle-ci a pour vocation de transformer les systèmes alimentaires afin de réduire le surpoids et l'obésité dans la région. Pour renforcer les partenariats avec le monde universitaire, la FAO a organisé, en juin 2019, un colloque sur l'avenir de l'alimentation. De nombreux protocoles d'accord et lettres d'entente ont été signés avec diverses universités et institutions afin de mener, sur la base de données probantes, des travaux sur la sécurité alimentaire et la nutrition et d'atteindre les cibles de l'ODD 2.</p> <p>b) Les résultats des analyses de l'efficacité des politiques effectuées dans tous les pays du programme FIRST ont permis d'identifier les principaux goulets d'étranglement et les nouveaux problèmes qui entravent la mise en œuvre des politiques et la réalisation des cibles des ODD 2. Ces conclusions ont fait ressortir la nécessité de modifier les politiques à l'appui d'une transformation des systèmes alimentaires qui fonctionne simultanément en faveur de la santé humaine, du développement social, de l'environnement, de la réduction de la faim et de la pauvreté et d'une croissance économique inclusive, 'de réaliser une transformation sociale par le biais du programme d'autonomisation pour placer les femmes, les jeunes et les consommateurs au centre des politiques et de recentrer les mécanismes de gouvernance pour traiter les principaux goulets d'étranglement qui entravent la réalisation des cibles des ODD. Deux ateliers multipartites ont été organisés en mai et en décembre 2019, respectivement à Rome et à Addis-Abeba, afin d'examiner ces conclusions et de débattre de leur incidence sur les travaux menés aux niveaux national, régional et mondial. Un document mondial de réflexion (résumé des résultats d'une analyse transnationale) sur l'agriculture et les systèmes alimentaires à la croisée des chemins est en cours d'élaboration.</p> <p>c) Les publications phares et les outils de communication de la FAO ont mis en évidence les interconnexions qui existent entre les ODD 1 (pas de pauvreté) et 2 (faim zéro). Par exemple, le rapport 2019 sur l'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde a décrit et analysé le lien qui existe entre la croissance économique, la pauvreté, l'inégalité, la sécurité alimentaire et la nutrition, soulignant l'importance d'aborder ces questions de manière holistique et intégrée. Le Cadre de la FAO sur l'extrême pauvreté (lancé en 2019) aborde également de manière approfondie le lien qui existe entre la pauvreté et la faim. Enfin, la FAO a entrepris d'élaborer une note d'orientation sur la pauvreté rurale, qui vise à renforcer les politiques nationales de réduction de la pauvreté pour obtenir de meilleurs résultats en matière de sécurité alimentaire et de nutrition.</p>		<p>et onze d'entre eux débattent d'allocations budgétaires destinées à les appuyer.</p> <p>Les meilleures pratiques et les enseignements tirés ont conduit à la création de nouvelles alliances parlementaires et de nouveaux fronts contre la faim et la malnutrition, par exemple le Forum parlementaire interrégional Afrique-Amérique latine (AFROLAC) et le Réseau de l'Alliance parlementaire d'Afrique centrale pour la sécurité alimentaire et la nutrition (RAPAC-SAN);</p> <p>Les publications phares de la FAO, en particulier l'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition, continuent d'être reconnues à l'échelle mondiale comme des outils uniques d'analyse, de sensibilisation et de suivi s'agissant des cibles des ODD relatives à la pauvreté, à la sécurité alimentaire et à la nutrition.</p>